Informations de base	
2021/2556(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Règles de production biologique applicables aux graines germées et aux endives, à l'alimentation de certains animaux d'aquaculture et aux traitements antiparasitaires destinés aux animaux d'aquaculture	
Complétant 2014/0100(COD)	
Subject	
3.10.06 Produits végétaux en général, floriculture 3.10.09.04 Agriculture biologique 3.15.02 Aquaculture 3.70.17 Label et étiquetage écologique européen, écoconception	